

Association Sportive Automobile de Franche-Comté

Association loi 1901 n°W901000978 - 1 Place Raymond Forni 90100 DELLE - asafcomte@gmail.com

Règlement Particulier VHC**7^{ème} Rallye de Franche-Comté VHC PEA****20 / 21 Mars 2026***Ce Règlement Particulier complète le Règlement Standard des Rallyes et les Règles Spécifiques des Rallyes VHC FFSA 2026***PROGRAMME - HORAIRES**Identique au Règlement Particulier Moderne - 44^{ème} Rallye de Franche-Comté PEA**ARTICLE 1P. ORGANISATION**

L'Association Sportive Automobile de FRANCHE-COMTE organise le 7^{ème} Rallye Régional de Franche-Comté VHC PEA les 20 et 21 Mars 2026 en qualité d'Organisateur Administratif et Technique.

Le présent règlement a été enregistré par	
La Ligue du Sport Automobile Bourgogne / Franche-Comté sous le N°	8
La FFSA sous le Permis d'Organisation N°	31
En date du	16/12/2025
Visa	VISA LIGUE B.F.C.04 n° ... 331 du ... 16/12/25

Comité d'OrganisationIdentique au Règlement Particulier Moderne - 44^{ème} Rallye de Franche-Comté PEAOrganisateur TechniqueIdentique au Règlement Particulier Moderne - 44^{ème} Rallye de Franche-Comté PEA

1.1P. OFFICIELS

Identique au Règlement Particulier Moderne - 44^{ème} Rallye de Franche-Comté PEA

POSTE	NOM Prénom	N° licence
Directeur de Course VHC / VHRS	GALLAIRE Christophe	242385
Commissaire Technique VHC / VHRS	GERARD Jean-François	136207

1.2P. ELIGIBILITE

Le 7^{ème} Rallye Régional de Franche-Comté VHC PEA compte pour :

- Les Challenges VHC du Comité Régional du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté 2026
- Le Challenge ASA Franche-Comté 2026

1.3P. VERIFICATIONS

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA.

Les documents suivants devront obligatoirement être présentés lors des Vérifications Administratives :

- Permis de conduire.
- Licence en cours de validité.
- PTH (Passeport Technique Historique FIA International) ou PTHN (Passeport Technique Historique FFSA National) du véhicule engagé (sauf groupe Classic de compétition).

La liste des équipages engagés sera publiée sur le site internet de l'ASA Franche-Comté à l'issue de la clôture des engagements.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 7^{ème} Rallye régional de Franche-Comté VHC PEA doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 9 mars 2026.

ASA Franche-Comté
1 Place Raymond Forni
90100 DELLE
engagementasafc@gmail.com

3.1.10P. Le nombre total des engagés est fixé à 170 voitures (20 VHC / 130 Modernes / 20 VHRS)

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés à :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **290 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **575 €**
- Equipage complet membre de l'ASA Franche-Comté : **250 €**
- Un seul membre de l'équipage membre de l'ASA FC : **270 €**

Nota : 5€ par équipage partant sera reversé à la ligue pour l'établissement du challenge commissaires de fin d'année.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.5P. ORDRE DE DEPART

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA.

VHC – MODERNES – VHRS

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES AUTORISEES

Conforme aux Règles Spécifiques des Rallyes VHC FFSA 2026.

4.3P. ASSISTANCE

Identique au Règlement Particulier Moderne - 44^{ème} Rallye de Franche-Comté PEA

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent Règlement Particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 44^{ème} Rallye régional de Franche-Comté PEA représente un parcours de 110,4 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38,7 kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5 : « Le Maquis » - Longueur 5,7 kms

ES 2-4-6 : « La Comtoise » - Longueur 7,2 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisés dans chaque ES est de 3, des contrôles seront effectués par les organisateurs.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme aux Règles Spécifiques des Rallyes VHC FFSA 2026.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

La remise des prix se déroulera le samedi 21 mars 2026, auprès du podium d'arrivée.

Chaque équipage ayant terminé l'épreuve recevra un trophée.